

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

COVID 19 – LA VILLE À VOS CÔTÉS

Pendant le déconfinement aussi, la Ville d'Annecy organise chaque jour les conditions de maintien du service public, répond aux besoins des usagers et des acteurs de la lutte contre le Covid-19, et s'engage en faveur des acteurs économiques impactés.

La Ville agit

Ouverture de la piscine des Marquisats, sur rendez-vous, dès le 3 juin, avec un dispositif spécifique, dans le respect des consignes sanitaires

La piscine des Marquisats ouvrira ses portes au public dès le 3 juin prochain selon un protocole particulier, sur rendez-vous. Tout est mis en œuvre pour garantir la sécurité des usagers, dans le respect des gestes barrière.

De nouvelles dispositions dans le respect des consignes sanitaires :

- les usagers devront porter un masque depuis l'extérieur de l'équipement jusqu'aux cabines de déshabillage,
- une circulation à sens unique sera mise en place (une entrée et une sortie séparées),
- le prêt de matériel ne pourra être maintenu,
- le bonnet de bain et la douche savonnée seront obligatoires (les usagers devront apporter leur propre produit pour la douche),
- seuls les bassins pour la nage seront ouverts ainsi que le bassin ludique
- il ne pourra pas y avoir de douche à la sortie,
- les vestiaires paniers ou consignes ne pourront pas être assurés (les effets personnels devront être conservés dans un sac que vous devrez prendre avec vous au bord du bassin),
- une distance minimale de 5m entre chaque nageur devra être respectée.

Accès au bassin sur réservation uniquement, à partir du 30 mai.

Les réservations se feront en ligne sur le site internet de la Ville : www.annecy.fr

Les horaires d'ouverture

L'ouverture se fera aux heures habituelles : de 9h à 20h en semaine (réservations de 9h à 19h) et de 10h à 19h le week-end et jours fériés (réservations de 10h à 18h).

Pour le grand public : des créneaux d'1 heure seront organisés. Les entrées auront lieu toutes les 30 minutes par groupe de 16 personnes.

Pour les clubs : les clubs de natation et de triathlon seront accueillis sur des créneaux spécifiques par groupe de 16 nageurs maximum. Un travail avec le service des Sports est actuellement mené pour les associations concernées.

Pour les cours « d'aquaforme » et les cours particuliers* de natation : les participants doivent s'inscrire en ligne pour prendre un rendez-vous sur site avec le secrétariat en charge des inscriptions.

** Les cours particuliers se font uniquement dans le bassin d'apprentissage, pas de passage par les vestiaires, un espace de change sera aménagé en bord de bassin sans passage possible par la douche, présence obligatoire d'un parent pour les enfants, accès par le couloir bureaux-infirmerie.*

L'accès à la pelouse, à la pataugeoire et au splashpad seront interdits. Seul le bassin ludique sera accessible.

La piscine de l'Île bleue reste quant à elle, pour le moment, fermée au public. Les analyses de la qualité de l'eau sont en cours et son ouverture se prépare avec la mise en place de mesures sanitaires optimales.

Tarif et abonnements

Un tarif exceptionnel de 2€ sera appliqué. Le règlement se fera uniquement par carte bancaire. Le passage en caisse est obligatoire (même pour les abonnés).

Les titulaires d'abonnement pourront accéder à l'équipement avec leurs abonnements. Ceux-ci seront prolongés de la période de fermeture, liée au confinement, ainsi que de la période de fonctionnement restreinte qui débute au 3 juin.

Une expérimentation sur les protocoles sanitaires et l'accueil du public

La Ville d'Annecy s'est portée candidate à l'expérimentation menée par le ministère des Sports, en collaboration avec l'Association nationale des élus en charge des sports (ANDES), qui portera sur les protocoles sanitaires mis en place et l'accueil du public dans une vingtaine d'établissements. Cette phase de test constituera un appui et un centre de ressources pour l'ensemble des exploitants de complexes aquatiques.

L'opération estivale de contrôle anti-bruit par la Police municipale redémarre

Avec le déconfinement, et l'arrivée de l'été, le bruit des 2 roues et motos mal réglées, ou volontairement rendus bruyantes redevient insupportable.

C'est pourquoi, dès le début de la semaine prochaine, la Police municipale va mener des opérations visant à faire respecter la tranquillité des habitants par un contrôle régulier du volume sonore et une verbalisation possible des contrevenants.

Réunion publique en ligne, « Annecy direct », rendez-vous le 4 juin à 19h

Nouvelle édition pour la réunion publique en ligne « Annecy Direct », le jeudi 4 juin prochain à 19h, à Annecy-le-Vieux, sur le thème « Covid 19 : le déconfinement et nous ; soignants et habitants en parlent ensemble ». Des experts, dont un infectiologue et un médecin généraliste, répondront aux questions des habitants.

Posez vos questions, à partir de lundi 1^{er} juin, sur le site internet www.annecy.fr.

ANNECY

Vos rendez-vous avec les marchés hebdomadaires de ce week-end

Les marchés hebdomadaires s'organisent avec, toutefois, des adaptations en termes de positionnement et de distance des bancs. Les mesures de distanciation nécessitent en effet de réduire le nombre de bancs et étals et de mettre en place un sens de circulation.

Annecy :

- marché en Vieille Ville = dimanche de 7h à 13h
- marché des Teppes = dimanche de 7h à 13h

Cran-Gevrier :

- marché du Vallon = dimanche de 7h à 13h

Seynod :

- marché de Vieugy = samedi de 8h à 12h

Le marché du boulevard Taine, le plus important de la région avec 220 bancs permanents, accueillera de nouveaux sa clientèle à partir du samedi 6 juin.

Les animations du centre horticole reprennent

Avec la crise sanitaire, la programmation des animations « Ateliers les mains vertes » a été modifiée. De nouvelles dates ont été programmées et des places sont encore disponibles.

Les inscriptions se font auprès des animatrices :
Anne laure au 07 60 04 04 79 ou Valérie au 06 98 85 85 41

Plus d'information sur www.annecy.fr.

La ville informe

La Turbine sciences rouvre ses portes à partir du samedi 6 juin prochain

Le public sera de nouveau accueilli à partir du 6 juin, tous les week-ends de juin. Des visites accompagnées par un médiateur seront organisées dans la limite de 10 personnes maximum par heure et par tranche horaire. Le Cyber espace proposera des ateliers sur la programmation des robots Thymio les samedis 13 et 27 juin (limités à 10 personnes).
Toutes les infos sur www.laturbine.fr

Consultez les informations concernant le coronavirus Covid-19 sur www.annecy.fr

La vidéo du jour sur You Tube : « Un maraîcher au cœur de la ville »,

Si vous souhaitez revoir les différentes vidéos de la Ville d'Annecy :

www.annecy.fr

Facebook : [facebook.com/VilleAnnecy/](https://www.facebook.com/VilleAnnecy/)

You tube : <https://www.youtube.com/Villeannecy>

La Ville d'Annecy vous remercie de continuer à appliquer les gestes barrière.

Ensemble, faisons bloc contre le Coronavirus !

Mairie d'Annecy

Direction Communication - Contact presse

Mel communication@annecy.fr

www.annecy.fr / www.facebook.com/VilleAnnecy/ / www.instagram.com/villeannecy